Le SENAT

AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

6e. ANNEE, No. 38. MANITOBA. JEUDI, 8 MARS, 1877.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada : on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.
Les Ateliers du MÉTIS ont été transportés à St. Boniface, sur la Rue Dumoulin, un peu au Nord-Est du Collège.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne ; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.
Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.
Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 40 00
" un qrt.de colonne 60 00

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION.

Remboursement au Gouvernement

DE SES

AVANCES EN GRAINS ET PROVISIONS.

Le soussigné a reçu instructions du Département de l'Agriculture de la Puissance du Canada de recevoir des personnes que la chose concerne le remboursement des

Avances et Secours a cause des Sauterelles

fournis par le Gouvernement Genéral EN ARGENT ou en GRAINS—blé et avoine—au choix de l'emprunteur.

Le grain devra être livré aux Magasins du Gouvernement au Fort Osborne, à Winnipeg, et être de bonne qualité, propre et sec.

On recevra le grain au prix courant du marche à Winnipeg à l'epoque de la livraison

Prix actuel : blé, $1 00 le minot ; avoine, 50 cts. le minot.

W. HESPELER.
Agent du Département d'Agriculture du Canada.

Au Bureau de l'Agent du Département d'Agriculture,

Winnipeg, 22 Decembre, 1876. j-n-o

Bill Prive.

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite à la prochaine Session de la Legislature pour obtenir la passation d'un Acte incorporant "la Societé de Placement de Manitoba."

D. MACARTHUR.

Winnipeg, 16 Decembre, 1876.

ON DEMANDE

209 Droits de Métis,

"SCRIPS,"

CHEZ

GERMAIN & CIE.,

ENSEIGNE DE L'ETOILE D'OR,

Grande Rue, Winnipeg.

St. Boniface, 7 Dec., 1876. j-n-o

AUX AMIS ET PRATIQUES.

Toutes les personnes endettées envers la Maison Daoust et Brisebois, sont priées de venir régler immédiatement au Magasin de Mr. L. Brisebois, par argent ou par billet.

Par ordre du Syndic, A. DOUTRE, de Montréal.

E. BRISEBOIS.

Winnipeg, 25 Janvier, 1877.

MIS A L'ENCLOS.

Un jeune bœuf âgé d'environ deux ans et demi, sous poil rouge et blanc. Il a été mis à l'enclos le 19 covrant
Le propriétaire est prié de venir prouver propriété et payer les frais.

MOISE GOULET.
Gardien d'Enclos de St. Norbert.

St. Norbert, 27 Déc., 1876. 3t

IMPOUNDED

AT ST. NORBERT.

A young OX about two years half old, red and white coloured. Impounded on the 19th instant.
The proprietor is requested to prove property and pay the costs.

MOISE GOULET.
Pound Keeper.

St. Norbert, 27 Déc., 1876. 3t

Veaux et Vache Egarés.

Mis à l'enclos par un colon etabli dans la reserve Menonite, à l'Est de la Rivière Rouge.

Une Vache blanche et trois Veaux.

Le propriétaire est prié de venir réclamer sa proprieté et payer les frais.

Pour informations s'adresser à

WM. HESPELER.
WINNIPEG.

St. Boniface, 7 Déc., 1876. 3t

Graines—Graines—Graines.

Afin de satisfaire aux besoins de cette Province qui grandit si rapidement, j'ouvre en ce moment et mets en vente un Assortiment de Graines de champ et de jardin des meilleures espèces. Je possède une experience de plusieurs années en ce genre d'affaires, et pouvant acheter directement des jardiniers et cultivateurs les plus recommandables et d'une reputation bien établie sur ce continent et en Europe, je suis par là même en état d'offrir au public un article superieur à tout ce qui a jamais ete mis cidevant sur ce marché.

INSTRUMENTS AGRICOLES ET FERRONNERIES.

AGENT pour les balances Wilson qui n'ont pas de superieures dans la Puissance du Canada.

ROBERT R. KEITH,
Grainetier, Grande Rue, côte Est, au Nord du Bureau de Poste, Winnipeg

Les marchandises ci-dessus seront vendues aux prix d'Ontario, outre une légère commission pour couvrir le fret.

Les marchands et autres personnes ayant besoin de grandes quantités devront envoyer leurs commandes ; j'y apporterai le plus grand soin.

CIGARS ET TABACS DES MEILLEURES SORTES.

De plus, afin de faire de la place, je suis prêt à sacrifier un assortiment de fruits conservés que j'ai en magasin.

Winnipeg, 1 Mars, 1877. 1m

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame. Entree sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Télégraphe.

Winnipeg, 13 Juillet, 1876. 1a

PIANNO BEATTY !

Grand, Carré et Droit.

De Geo. E. Letcher, ci-devant de Wm. H. Letcher et Frère, Banquiers, Fayette, Ohio.
"Nous avons reçu le Piano, et pensons qu'il possède un son meilleur que pas un ici. Nous n'avons eu à attendre que peu de temps pour en juger. Si vous voulez des recommandations ce sera avec le plus grand plaisir que nous vous en donnerons."
James R. Brown, Ecr., Edwardsville, Ill., dit :
"Le Piano Beatty que nous avons reçu donne entière satisfaction."
Envoyer pour les catalogues!
S'adresser à

DANIEL F. BEATY.
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Daniel F. Beatty

ORGUES DE SALON.

Ces instruments remarquables ont une capacite pour les effets musicaux et l'expression qui n'a jamais ete atteinte auparavant ; ils conviennent aux Amateurs et aux Professeurs, et sont un ornement pour un salon.

ILS EXCELLENT EN QUALITÉ DE SON, MAIN-D'ŒUVRE DE PREMIÈRE CLASSE, DESSIN ELEGANT ET FINI,

et en une grande variete dans la combinaison des Solos et des Jeux.

Le genre *Centennial* est maintenant prêt.

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Cain & Steinhoff.

IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE

HARNAIS,
SELLES,
FOUETS,
VALISES,
PEIGNES,
BROSSES,
ETRILEES,
ETC., ETC.

—oo—

ATTELAGES LEGERS VENDUS A PRIX REDUITS,

Et Scrips pris en Echange.

G. LANCIAULT,
Champion des Fabricants de Harnais, en charge de l'atelier.

PORTE VOISINE DE DAOUST & BRISEBOIS,

Grande Rue,—WINNIPEG.

30 Novembre, 1876. 3m

La plus grande Merveille
DES
Temps Modernes.

HOLLOWAY'S
PILLS & OINTMENT.

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les désordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus précieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du sexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans égal pour bronchite, diphterie, rhumes refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boîte porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots, *Holloway's Pills and Ointment, London*, gravés dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London*.

Des contrefaçons des Pilules et du Liniment de Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*, par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la pretendue marque de Commerce comme suit :

Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

LYMAN, CLARE & CO.,
NORTHROP & LYMAN, et
LYMAN BROTHERS & CO.

qui les achètent à bas prix de J. F. Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent ensuite aux Détaillants peu scrupuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment veritables, fabriques seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir :

EVANS, MERCER & CIE., Montréal.
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E
T. B. BARKER ET FILS, St Jean, N. B
ELLIOT ET CIE., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY,
533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a L.99

Agence Canadienne

A. GAUVIN

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporté son bureau Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hôtel du Canada.

Mr GAUVIN paye le plus haut prix pour les Scrips, Droits d'Enfants et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Métis.

Les personnes qui desirent vendre leurs proprietes feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876.

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste,
Bâtisse du Gouvernement,
Winnipeg.

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Powell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

"Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse ses choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

"Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varie et des plus agreables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent remboursé et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des temoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais été fabrique ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allie au brillant, à la clarte et à une égalité parfaite sur toute l'étendue de l'echelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualite sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat ou le plus puissant. L'espace manque pour decrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ces instruments celebres. Si après cinq jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la reception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans. Adresse :

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New Jersey, E.U.A.

LE "METIS."

Jeudi, 8 Mars, 1877.

Nous croyons savoir que les pétitions votées par le législature locale au conseil privé, sur les questions des terres des enfants métis, des réserves, de la coupe du foin, des districts électoraux, etc, ont été expédiées cette semaine par Son Honneur le Lieutenant Gouverneur.

Le terme criminel de mars sous la nouvelle loi s'est ouvert mardi dernier sous la présidence du Juge en-Chef Wood. L'adresse de l'honorable magistrat aux grands jurés ne sort pas du cadre ordinaire et ne contient aucune allusion de près ou de loin à la politique.

Voici les noms des grands jurés :

John F. Grant, James Airth, père, B. Corbett, D. Perrault, P. Ducharme, F. Dauphinais, T. H. Wenman, Josiah Adams, Wm. Besant, James Clouston, John Clouston, père, Jos. Landry, père, C. Léveillé, J. A. K. Drummond, T H. Brown, John J. Bird, Wm. Grant, Pierre Canada, Pierre Poitras ; A. M. Brown, président.

La journée d'hier a été prise par un procès civil, Fitch *vs* Murray. Les affaires criminelles doivent commencer ce matin.

L'Hon. M. Dubuc et D. M. Walker occupent comme substituts du Procurer Général Royal.

ENVOI A SA SAINTETÉ PIE IX.

Dimanche dernier un grand nombre de personnes sont allées à l'archevêché voir les cadeaux destinés à Sa Sainteté Pie IX à l'occasion de ces noces d'or comme évêque. Ces cadeaux étaient exposés dans le salon, et consistent en une magnifique descente de lit, en peau d'élan noir, fourrure très précieuse et très-rare, en un petit tapis en peau de loup, en une magnifique paire de pantouffes et une superbe paire de gants à la façon du pays, et en un équipage d'hiver d'un missionnaire voyageant dans le nord. Cet équipage est certainement ce qu'il y a de plus intéressant à voir. La traine est tirée sur un fond blanc cotonneux par trois chiens dont l'attelage est un miracle de patience ; car rien n'y manque. La traine porte les ustensiles de cuisine la hache et les chaudières ; et sur les côtés les peaux crues se relèvent sous un lacet serré pour couvrir la charge qui se compose de la literie du missionnaire, de sa chapelle, de ses pauvres provisions de bouche et de la nourriture de ses chiens. Ces cassettes, d'un très joli dessein, seront pour cette fois remplies de pièces d'or, produit de la quête qui doit se faire à Pâques dans toutes les églises de l'archidiocèse. Derrière la traine et tenant la corde s'avance le missionnaire la raquette aux pieds, le fouet plombé à longue mèche à la main, les reins serrés par la ceinture flèchée, le *maskimout* passé dans la ceinture, et le capuchon sur les yeux. Ses souliers minuscules et ses mitaines ont soulevé des cris d'admiration. Tout cet attelage, conduit ainsi que nous venons de le dire, tient dans un espace de trois pieds à peine sur six pouces de large. Malgré cela, on apperçoit dans le lointain la surface blanche et polie du grand lac des Esclaves ; puis, plus loin encore, à l'autre extrémité de cette mer de glace et de froid s'élève un étendard aux couleurs papales sur lequel on lit deux inscriptions appropriées.

Les fourrures, les attelages des chiens, les gants et les souliers sont jaune et blanc, c'est-à-dire aux couleurs de Sa Sainteté.

Le but de cet envoi n'est pas simplement de flatter une vaine curiosité, mais bien surtout de montrer à Notre Saint Père le Pape dans quel équipage voyagent les missionnaires du Nord et des prairies du N-Ouest dans les longs hivers durant lesquels ils vont porter les lumières de l'évangile d'une tribu à l'autre, couchant à la belle étoile, fesant plusieurs centaines de milles sans rencontrer âme qui vive, et exposés à toutes les tempêtes qui désolent parfois ces immenses solitudes glacées

Nouvelles Religieuses.

Nous recevons la lettre suivante des colons de Dufferin :

Township Letellier.
Dufferin,
Dimanche, 25 Février, 1877.

A Sa Grâce Mgr. Taché, Arch. de St. Boniface,

Monseigneur,

Nous tous canadiens demeurant sur le township Letellier ayant eu l'avantage, en ce jour, de terminer une neuvaine faite en l'honneur de St. François Xavier et recevoir les sacrements par l'entremise du Rév. Père S. H. Simonet, O. M. I., qui est venu pour la troisième fois nous porter les secours de la religion. Nous profitons de cette occasion pour offrir nos plus sincères remerciments à Sa Grandeur, pour son extrême dévouement à envoyer des missionnaires devers tout petit groupe de fidèles pour les nourrir de la parole de Dieu.

Quoique ces visites ne soient pas aussi fréquentes que nous le désirerions, nous reconnaissons néanmoins qu'elles sont au-delà de nos mérites. Nous supplions Sa Grandeur de faire en sorte que ces visites se répètent aussi souvent qu'il sera possible, jusqu'au moment où elle "Sa Grandeur" jugera à propos de nous donner un missionnaire pour ériger une paroisse et demeurer au milieu de nous. Nous offrons des prières à Dieu, par l'intercession de la Très Sainte Vierge pour qu'il daigne occorder à Votre Grandeur une longue vie et que le plus grand nombre des héritiques et des infidèles qu'il y a encore dans votre diocèse embrassent la foi catholique durant votre règne.

Nous offrons les mêmes remerciements au Rév. P Simonet qui ne regarde ni ses peines, ni ses fatigues pour nous porter des secours. Nous souhaitons de tout cœur qu'il soit le missionnaire choisi pour ériger une paroisse et demeurer au milieu de nous, afin qu'il jouisse de quelque repos en ayant le soin des âmes que d'une seule paroisse après ses missions de part et d'autre, parmi les sauvages et les blancs.

Nous demeurons avec le plus profond respect vos enfants dévoués et reconnaissants.

François Parent, sénior,
François Parent, junior,
Charles Parent,
Jean Parent,
Edouard Parent,
Jacques Parent,
Joseph Parent,
David Rioux,
Joseph Lepire, sénior,
Joseph Lepire, junior,
Alfred Lafrance,
Gaspard Breton,
Amable Breton,
Joseph Boiteau,
Jean Boiteau,
Norbert Clément,
Lucien Clément,
Louis Clément,
Joseph Clément,
Louis Fournier,
François Meunier,
Toussaint Brault,
Louis Têtu,
Iréné Duhamel,
F. H. Boissy,
Julien Godard, sénior,
Julien Godard, junior.

Nouvelles Canadiennes.

M. Irving a été élu président du comité des lois expirantes.

Mgr. Rogers, évêque de Chatham, N.-B., et le Rév. U. Richard, vont en pélerinage à Rome.

Le comité des bills privés a choisi pour président M. McDonald, d'Inverness.

Le comité des comptes public a élu M. Young, de Waterloo, comme président.

Le comité des banques et du commerce s'est assemblé, et a élu l'hon. M. Holton président.

Le comité des chemins de fer et des canaux a pris pour président l'hon. M. Laflamme.

Une dépêche d'Halifax mande que d'après une lettre privée reçue de Rome, le Révérend M. Hannan sera nommé à l'archevêché d'Halifax.

La législature de la Nouvelle Ecosse s'est réunie, le 15 février, et M. J. Newton Mack, député de Queen, a été élu orateur à l'unanimité.

M. Laurier a été nommé président du comité chargé de s'enquérir des accusations portées contre l'honorable juge Loranger.

Un avis publié dans les journaux demande des soumissions pour la construction des bâtisses du Parlement de Québec.

On doit élever à Ottawa à la mémoire de feu Mgr. Guigues, un monument en marbre, au coût de $2,500.

Le *Progrès* de Sherbrooke annonce que le départ de Mgr. l'évêque de Sherbrooke, pour Rome, est définitivement fixé au 14 avril prochain.

La législature de la Colombie Britannique a été ouverte mercredi. La question du chemin de fer du Pacifique sera certainement le principal sujet des débats de la présente session.

Le *Courrier de St. Hyacinthe* est entré dans sa vingt-cinquième année d'existence. Nous souhaitons beaucoup de succès et de prospérité à notre excellent confrère.

Le 17 février, le secrétaire-provincial du Nouveau Brunswick a soumis à la chambre l'etat supplémentaire des finances. Cet exposé démontre que le Trésor a une balance de $176,052 en caisse.

M. L. R. Masson, député de Terrebonne, a donné avis qu'il demandera le 19 février au ministère des informations sur les progrès qu'avait faits la question du règlement de la frontière nord ouest de la province d'Ontario.

Mgr. Blanchet, le vénérable archevêque de l'Orégon, vient d'atteindre sa 82e année. Il est le doyen d'âge de tous les prélats américains. L'histoire lui décernera, sans contredit, le titre d'*Apôtre de l'Orégon*, qu'il évangélise depuis 40 ans.

M. J.-B. Labelle, organiste de Notre Dame de Montréal, est arrivé samedi de New-York, où il était allé prendre des arrangements pour la publication de la seconde édition de son ouvrage, le *Répertoire de l'organiste*. M. Labelle a eu une entrevue avec le cardinal MacCloskey qui a approuvé son ouvrage.

M. MacDonald, sénateur de la division de Victoria, a donné avis d'une motion décrétant :

"Qu'à l'avenir les dépositions entendues dans tout cas de divorce par un comité de cette Chambre, seront recueillis dans un livre *ad hoc* par le commis greffier du comité, et conservés ainsi en dépôt pour permettre aux sénateurs d'en prendre communication ; mais ne devront point être annexées au rapport du comité, non plus qu'au journal du sénat."

Cette motion mérite d'être adoptée à l'unanimité, car rien d'immoral n'aurait jamais dû être inséré dans deux documents officiels destinés à la publicité.

Nous lisons dans le *Nouveau Monde* :

Le livre d'Histoire d'Angleterre écrit au point de vue anti-catholique et dont le bureau d'éducation de l'Ile du Prince Edouard vient de rendre l'usage obligatoire dans les écoles de cette province, est celui d'Edith Thomson. Nous remarquons que parmi les journaux protestants, pas un seul n'a encore, que nous sachions, protesté contre cette décision partiale et *sectaire* du Bureau d'éducation de l'Ile du Prince Edouard. Ce n'est pas la première fois qu'ils donnent de semblables marques de leur peu de sincérité et d'impartialité à l'égard de la minorité catholique.

Samedi le 17 févriér, vers trois heures, comme le ministre de la justice franchissait le seuil de la porte des édifices du parlement, il fut abordé par un individu qui lui marmotta quelques paroles à l'oreille en lui demandant une réponse immédiate.

M. Blake, voyant qu'il avait affaire a un fou, passa outre, mais celui ci le retint par le bras et l'aurait probablement frappé si des agents de police qui se trouvaient dans le voisinage, n'étaient point intervenus.

Ce fou est sous l'impression que le gouvernement lui doit deux millions et demi de dollars et il voulait amener le Ministre de la justice chez le Gouverneur-Général, pour toucher le montant de sa créance imaginaire.

La législature de la Nouvelle Ecosse a été ouverte le 15 février par Son Excellence le lieutenant gouverneur Archibald Nous voyons que dans le discours du trône il est dit que le gouvernement de cette province, a essayé, par députation et par correspondance, d'obtenir du cabinet féderal l'assurance que le subside annuel de $82,690, expirant au premier juillet prochain, serait continué, mais sans succès jusqu'à présent.

Le discours du trône demande à la législature une autorisation pour permettre aux ministres, pendant la vacance, d'entrer en négociation avec les gouvernements des autres provinces maritimes, en vue de préparer leur future union législative, rapport des travaux de la conférence projetée devant être fait à la prochaine session.

Nous apprenons avec plaisir, dit la *Minerve* de Montréal que les démarches qui ont été fites en vue de faire représenter convenablement le Canada dans les grandes démonstrations catholiques devant avoir lieu à l'occasion du 55e anniversaire du sacre épiscopal de Sa Sainteté, sont arrivées à leur terme et un pélerinage canadien, sous la direction d'un de nos évêques, se rendra à Rome.

Mgr. Racine, de Sherbrooke, à consenti à être le chef de la pieuse caravane, et plusieurs prêtres de différents diocèses de la province ecclésiastique de Québec accompagneront Sa Grandeur.

Invitation va être faite, sous peu de jours, aux fidèles de cette province de prendre part à cette manifestation de la foi catholique du Canada. Le programme du pélerinage sera publié et les conditions pécuniaires et autres seront en même temps données.

Voici un tableau qui donne l'excès des importations sur les exportations durant les neufs années depuis la Confédération :

	Excès des importations sur les exportations.
1868	$15,891,756
1869	9,940,384
1870	1,240,849
1871	21,919,353
1872	28,790,864
1873	38,221,359
1874	38,861,654
1875	45,184,304
1876	12,243,911

L'on remarquera que l'excès des importations sur les exportations va en augmentant depuis 1871 jusqu'à 1875.

Ce tableau indique l'une des grandes causes de la crise commerciale qui sévit au Canada depuis plus de deux ans. Les importations ont augmenté trop rapidement en raison des exportations ; nous avons contracté trop de dettes que nous avons payées en grande partie avec nos épargnes des années précédentes.

Les exportations et les importations de chaque province de la Puissance durant l'année fiscale 1876, sont comme suit :

	Exportations.	Importations.
Ontario	$24,782,744	$37,559,446
Québec	37,876,815	35,035,091
Nv.-Ecosse	7,155,553	8,596,503
N Brunswick	5,950,824	5,885,154
Manitoba	770,183	1,803,651
Colombie A.	2,755,787	2,996,998
Ile du P. E.	1,665,519	1,333,505
	$80,966,435	$93,210,346

(*Minerve.*)

NOUVELLES LOCALES.

— Aujourd'hui la mi-carême.

MM. Brisebois et Jarvis sont partis de mardi matin pour le Canada.

— Solennité de la fête de Saint Joseph, dimanche prochain.

— On dit que les Statuts de 1877 seront prêts dans un mois.

— M Thomas Spence, Greffier de la Législature, part demain matin pour Ottawa.

— Nos amis MM Têtu, Dozois et Gill, de Dufferin, étaient à la ville la semaine dernière.

— On dit qu'une des révérendes religieuses de St. Boniface est dangereusement malade.

— Il y a eu hier après midi à 4 heures, chez Monchamp, une réunion des directeurs de chemin de fer Occidental.

— La maison Higgins & Young de Winnipeg ont acheté le magasin de M. Alex. Kittson ; ce sera dorénavant un magasin de chaussures.

— L'Hon. Juge McKeagney est parti lundi matin pour aller tenir le terme de la cour de comté de Marquette Ouest sous la nouvelle loi.

— Hier, l'Hon. M. Dubuc, orateur de la chambre, a signé plus de vingt adresses de la Législature sur divers sujets au Conseil Privé du Canada.

— Nous avons un regain d'hiver depuis le premier de mars, néanmoins, le termomètre n'a pas osé marquer plus de 21 au dessous de zéro.

— Malgré ce que nous en avait dit un officier de la Société St. Patrice, la fête irlandaise se fêtera à Notre Dame de Winnipeg comme à l'ordinaire.

— Nous somme heureux d'apprendre que l'Hon. M. Dubuc et M. Walker ont été de nouveau nommés avocats et procureurs de la société permanente de construction de Manitoba.

— M. J. C. S. Royal a été nommé sous-agent à St. Boniface de la Cie. d'assurance *La Citoyenne* de Montréal l'agent principal à Winnipeg est M. C. U. Lindsay.

— On nous apprend la mort de M. McMurray, Inspecteur des Postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, arrivée subitement hier chez le Shérif Inkster.

— Hier, deux femmes atteintes d'aliénation mentale, ont été, sur les instructions du Secrétaire Provincial transférées de la prison de Winnipeg au Pénitencier où se trouve l'asile temporaire des aliénés.

— Nous avons le regret d'apprendre que M J. B. Lapointe, de la Pointe de Chênes, est loin d'aller mieux d'une attaque de rhumatisme inflammatoire qui lui fait garder le lit depuis quelques jours.

—Les greffiers de la cour de comté doivent se souvenir que la révision des listes électorales se fera cette année en mai au lieu d'en avril comme ci devant, sauf Selkirk. L'établissement de quatre termes de cour de comté par année est la cause de ce changement.

— Le *Free Press* publie un avis de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Morris, annonçant qu'il siègera en prochain, comme commissaire pour régler les disputes de terre. C'est grand dommage que cette annonce ne se fasse pas en français : est ce un déni de justice ?

— Suivant les nouveaux règlements, les directeurs de la Société de Construction ont commencé lundi dernier à tenir leur assemblée annuelle. Réunion générale de tous les actionnaires lundi prochain chez Monchamp. Nous sommes heureux de voir cette jeune société établir sur des bases solides sa prospérité future.

— Un malheureux accident est venu la semaine dernière éprouver bien sensiblement le frère de M. Chénier, M. P. P., jeune cultivateur plein d'énergie et de courage. Il était à battre son grain, et comme la paille s'accumulait trop vite il ordonna de la faire brûler. Vers midi, les batteurs crurent avoir éteint le feu et s'en allèrent diner ; mais ils n'étaient pas absents depuis un quart d'heure quand de la maison ils aperçurent une épaisse colonne de fumée. Se précipiter hors de la maison et se rendre sur les lieux fut l'affaire d'un moment. Il était trop tard. M. Chénier pert de 200 à 300 minots de ble.

Nouvelles d'Europe.

Il y a 8 millions de catholiques en Russie.

—

La fortune des Rothschids est de $3,400,000,000.

—

Le maréchal Bazaine vit avec sa famille en Espagne et dans un état de pauvreté incroyable, paraît-il.

—

Les membres du sénat belge organisent en ce moment une fête en l'honneur du prince de Ligne, qui préside le Sénat depuis un quart de siècle, cas unique dans les annales des parlements.

—

L'Univers fait remarquer que M. de Werther, ambassadeur prussien, a une spécialité : il a toujours été accrédité auprès des puissances avec lesquelles son gouvernement doit engager une guerre. En 1864, il était à Copenhague ; en 1866, à Vienne, et en 1870 à Paris. Il est, aujourd'hui à Constantinople.

—

Des négociants anglais achètent en ce moment, dans le département de Saône-et-Loire, France, quantité de farines de première qualité, livrables dès les premiers jours du printemps.

Ces farines seraient destinées à l'approvisionnement de l'armée anglaise.

—

Des lettres de Saint-Petersbourg contiennent des détails inedits, et du plus vif intérêt, sur l'affaire de Notre-Dame-de-Kazan.

Les agences télégraphiques n'ont donné au public qu'un aperçu incomplet de cet épisode insurrectionnel. Les cris de " Vive la commune ! A bas l'empereur ! Mort aux tyrans !" ont été proférés, au centre même de la capitale russe, à quelques cents mètres du palais impérial par une temperature de 29 dégrés au dessous de zéro. Il y a eu des morts et des blessés, par suite de la répression de la police qui a vigoureusement agi.

—

Une lettre de Monseigneur Pinchon, vicaire apostolique du Sutchen occidental, Chine, dit que la persécution ravage son vicariat dans la partie qui avoisine la mission de Monseigneur Desflèches.

Les désastres sont horribles. Près de quarante personnes ont été massacrées. Toutes les maisons des chrétiens sont pillées, puis brulées. Les persécutés ne peuvent même pas retourner vers les ruines de leurs maisons, car on les poursuit avec le couteau et on les tue. Comme dans plusieurs provinces, les païens se soulèvent en masse contre les chrétiens et les mettent à mort, on serait porté à croire qu'il y a une conjuration générale organisée contre le catholicisme.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS.

—

Le maire de New-York reçoit $12,000 par année.

—

25,000 personnes sont sans emploi dans Albany.

—

Lundi, 19 février était le 404ème anniversaire de la naissance de Copernic et le 331ème anniversaire de la mort de Luther.

—

M. Osgood, de Boston, est un éditeur prodige et se plait à faire de véritables tours de force en ce genre. Dernièrement, il envoie à ses typographes l'ouvrage de Tennyson, " Harold." Ceci se passait le lundi matin ; le lendemain, le relieur venait déposer sur le bureau de M. Osgood, les volumes de " Harold," magnifiquement reliés.

—

Les Hommes Gras de New-York ont donné leur bal annuel à Irving Hall. La grande marche a commencé à dix heures, conduite par le président, M. John Green, pesant 235 livres ; le vice-président, du poids de 230 livres, suivait. Ensuite le Dr. Fifield, dont la balance annonca 260 livres ; N. Brewster, le secrétaire, 236 livres. Le directeur du bal, Samuel C. McGraw, tout en parcourant la salle d'un pas léger, se plaignait d'avoir perdu 30 livres depuis le dernier bal : il ne pèse plus que 326 livres. C'est triste.

Vingt des membres les plus éminents pèsent ensemble 4,700 livres.

Les dindes, poulets, sandwishes et les vins, qui étaient à profusion dans la salle du souper, disparaissaient avec une étonnante rapidité.—(*National* de St. Paul, Minn)

Du choix des semences et moyen d'en obtenir de bonnes.

On ne se forme point, en général, une idée exacte de l'influence que le choix de la semence peut exercer sur le résultat des cultures. Tous le monde sait bien, d'une manière vague, que pour les semailles de blé, par exemple, il faut choisir le plus beau grain, le mieux nettoyé, le plus exempt de graines étrangères ; mais peu de cultivateurs songent à appliquer ce choix en étudiant les espèces et les variétés qui sont cultivées dans les environs, pour adopter les meilleures et rejeter les autres.

Si vous ouvrez un gerbe du plus beau blé, si vous prenez une poignée d'épis et que vous les examiniez séparément, vous verrez que les uns ont de longues barbes, les autres en ont de moyennes et de courtes, d'autres n'en ont pas du tout : c'est que ce sont là autant d'espèces, de variétés et de sous variétés distinctes.

Poussez l'examen plus loin ; vous verrez que dans l'épi, chaque subdivision, chaque *maille* est composée de plusieurs grains, ordinairement deux, un bon et un mauvais ou médiocre.

Dans les plus beaux épis, le blé a trois grains à la maille ; tous trois sont également bien formés.

Or, il est bon que vous sachiez que chez les plantes, comme chez les animaux, les qualités et les défauts sont plus ou moins *héréditaires* c'est à dire qu'ils se transmettent de génération en génération. Le grain provenant d'un épi de trois grains à la maille donnera naissance à des épis offrant les mêmes caractères, et, si vous voulez y mettre un peu de persévérance vous parviendrez aisément à voir des champs entiers de blé parfaitement uniformes, dont le profit l'emportera de beaucoup sur des champs voisins que vous aurez fumés à la même dose, auxquels vous aurez donné les mêmes labours et prodigué les mêmes soins, mais que vous aurez ensemencés avec le plus beau blé de semence tel qu'on peut se le procurer chez les marchands.

Voici quelques conseils à ce sujet.

Lorsque sera arrivé le temps de battre votre grain de sèmence que, en cultivateur soigneux, vous avez sans aucun doute choisi dans la partie de votre champ qui vous a paru le mieux réussie et que vous conservez séparément d'avec le grain que vous destinez à votre approvisionnement et au marché, triez, dans les gerbes, les plus beaux épis, *les plus semblables entre eux.* Vous couperez ensuite les deux bouts de chaque épi choisi, vous ne conserverez que le grain provenant du *milieu*, et parmi les grains *du milieu*, vous rejeterez encore tous ceux qui ne seraient pas bien conformés.

Il ne faut pas longtemps pour se procurer ainsi une painte de grains de choix sans mélange et bien francs d'espèce. Semez avec soin ce blé en pépinière dans une planche de terre bien ameublie et bien fumée de votre jardin. En très-peu de temps il lèvera ; vous pourrez alors *repiquer* ou *transplanter*, si vous préférez ce terme, chaque plante en lignes, absolument comme des légumes, en laissant un intervalle d'au moin siz pouces en tous sens entre chaque plante. Vous aurez soin de sarcler votre planche de blé avec le plus grand soin, avec plus de soin même qu'un carré de légumes ; à la prochaine moisson, si vous avez eu la précaution, en cas de sécheresse, d'arroser avec de l'urine de bétail étendue d'eau, vous obtiendrez des épis magnifiques, sur lesquels vous pratiquerez la même opération que sur les premiers, c'est-à-dire que vous les soumettrez à un triage minutieux et que vous ne conserverez que le grain le *mieux conformé* provenant du *milieu* de chaque épi. En continuant ce système, on arrive bientôt à avoir assez de grains de choix pour faire des ensemencements importants. Si chaque cultivateur voulait employer la même méthode pour chaque espèce de produit, il arriverait ainsi à des graines de semences de qualité supérieure, même à celles qu'il va se procurer à grand frais chez les marchands.

On se plaint que les céréales ne produisent pas assez ; on les accuse de dégénérescence, et on ne fait rien pour les rendre meilleures.

Croit on donc qu'il soit possible d'avoir de bons produits, des épis lourds, bien nourris et pesants, en semant, comme on le fait, plus de mauvais grains que de bons. Que dirait-on d'un cultivateur qui, voulant remonter son étable, améliorer son bétail, ferait choix de reproducteur vicieux, chétifs, mal conformés ?

Le même fait se produit parmi les végétaux que parmi les animaux. Si l'on tient à obtenir des produits irréprochables, il faut les demander à une souche aussi parfaite que possible.

Pour avoir de bons grains, il faut de bonne semences ; pour avoir de bonnes semences, il faut se donner la peine de les *fabriquer.*

Pot-Pourri.

Deux messieurs se jettent sur un canapé et appuient leurs têtes sur le dossier.

La maîtresse de la maison s'écriant :

—Ne vous appuyez pas sur l'étoffe, il n'y a pas de housse !

—Oh ! ne craignez rien, madame, dit l'un de ces messieurs, je ne me mets jamais de pommade.

—Et moi, dit l'autre, qui était chauve comme un genou, je ne mets jamais... de cheveux !

* * *

Madame de B... disait hier, en parlant d'un avare, qui est complètement aveugle :

—C'est singulier ; si aveugle..., et si regardant !

* * *

Absolument historique.

Le président d'un tribunal de province se trouvait à un bal avec un avocat, auquel il avait fait perdre, le matin même, un procès important. Celui ci le regardant un peu de travers :

—Est ce que vous m'en voulez de votre déconvenance de tantôt ? lui demande le magistrat.

—Oui, certes, répond l'avocat, car ma cause était excellente.

Et il se met à lui expliquer à nouveau.

—Vous avez, parbleu ! raison, dit le président ; je me suis trompé...... mais soyez tranquille, je vous revaudrai cela une autre fois !

* * *

Un mot héroïque.

C'était au siége de Strasbourg ; le rempart était intenable, tant pleuvaient dru les projectiles ennemis.

—Près de moi, nous dit un témoin de cette terrible scène, un éclat d'obus met un de nos homme hors de combat. Aussitôt une sœur de charité accourt ; et au moment où elle se penche pour secourir le blessé, la sainte fille est elle même coupée en deux par un obus.

Une nouvelle sœur se précipite....

—Retirez vous, dis je, avec une feinte brusquerie ; vous le voyez, votre place n'est pas ici.

—Pardon, monsieur, fit-elle avec un sourire que je n'oublierai jamais; vous connaissez le proverbe : " Quand un carreau est cassé, on en met un autre en place."

* * *

Un paysan fit une nuit un rêve étrange.

Il avait vu le diable.

Et cela l'inquiétait d'autant plus qu'il en avait la fièvre.

Aussi le matin s'empressa t il d'aller voir son voisin le médecin. Celui-ci l'envoya promener. Notre paysan s'en fut chez le curé.

— Ah ! monsieur le curé, s'écria t il, sauvez moi !.....Je me meurs...

— Courez vite chez le docteur, alors

— Il m'a dit d'aller au diable, c'est pourquoi je suis venu à vous .....Le monstre, je l'ai vu cette nuit comme je vous vois. Brr.

— Et sous quelle forme vous a-t-il apparu ?

— Sous la forme d'un âne, monsieur le curé !

Le curé, avec un sourire.

— Ce n'est rien, mon ami ; vous aurez eu peur de votre ombre.

* * *

Curieux comme tous les bébés, le jeune Prud'homme, tout en lisant son histoire sainte, interroge son respectable père :

—Dis moi, papa, c'est donc vrai qu'autrefois on faisait des vêtements avec des feuilles de vigne ?

—Oui, mon fils : c'est une étoffe légère dont on usait dans les âges poétiques, comme qui dirait : le casimir......de la vigne ?

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.
Fort Garry, 25 Janvier, 1877.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner.

Pour être notaire public pour la province de Manitoba :

Morgan Coldwell, avocat de la cité de Winnipeg, Ecuyer.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de sanctionner les arrondissements d'école suivants tels que recommandés par la section protestante du bureau d'éducation à la place de l'arrondissement scolaire de Springfield.

(1.) SPRINGFIELD.

Township 11, rang 4 Est—sections 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 33, 34, 35 et 36, avec les quarts de sections suivantes, savoir : N. E. de 32 et S. E. de 32, dans le dit township.

(2.) SPRINGFIELD SUD.

Township 11, rang 4 Est—sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, avec les quarts de sections suivantes, savoir : N. E. de 17, S. E. de 17, S. E. de 18 et N. O. de 6, dans le dit township.

(3.) SUNNYSIDE.

Township 11, rang 5 Est—sections 7, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 22 Janvier, 1877

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de faire la nomination suivante :

Pour être constable pour le comté de Provencher :

Joseph Pélissier, de St. Jean Baptiste de la Rivière-aux-Prunes, gentilhomme.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 24 Fevrier, 1877.

Il a plu à Son Honneur le Lieut. Gouverneur de faire la nomination suivante :

Pour être gardien d'enclos pour St. James :

Thomas Foulds, gentilhomme, de St. James.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

ALEXANDER MORRIS,
Lieut. Gouverneur.

A nos bien-aimés et fidèles les membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, et à chacun de vous :

SALUT.

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de Notre Province de Manitoba, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents, au temps susdit, vous convoquant et par les présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Ville de Winnipeg, Jeudi le cinquième jour du mois d'avril prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province et y faire ce qui pourra sembler necessaire, ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TÉMOIN Notre Fidèle et Bien Aime l'Honorable ALEXANDER MORRIS, Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement à Fort-Garry, ce vingt-huitieme jour Fevrier dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-dix sept et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,
JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial

VENTE DE TERRE PAR LE SHERIF

Andrew G. B. Bannatyne, Frederick McKenzie et autres.
vs.
Alexander McDougall Brown
défendeur

Par et en vertu de Writs de Fieri Facias émanés de la Cour du Banc de la Reine, à la poursuite de Andrew G. B. Bannatyne, Frederick McKenzie et autres, et à moi adressés j'ai saisi et pris en exécution, tous les droits, titres et intérêts du susdit défendeur sur les lots suivants, savoir : tout ce certain lot ou morceau de terre et prémisses connus et decrits comme le lot No. 24, sis et situé à la Pointe Douglas dans la cite de Winnipeg, et tous les droits intérêts et reclamations dans la commune de la Pointe Douglas.

Aussi ses droits, titres, intérêts et réclamations sur la balance des lots Nos. 15 et 16 dans la subdivision legale de la reserve du penitencier à Stoney Mountain, de la contenance de 80 acres en superficie plus ou moins.

Aussi tous les droits, titres et réclamations sur le quart de section nord ouest de la section 14, township 11 rang 2 est, de la contenance de 166 acres de superficie, plus ou moins

Aussi tout ce lot ou morceau de terre et prémisses, sis et situés du côté est de la rue Principale (Main Street) dans la dite cité de Winnipeg, formant un angle ou pointe, entre le lot d'un nommé François Gingras, au sud et d'un nommé Ptolemy, au nord ayant douze pieds de front plus ou moins sur la rue Principale (Main Street) susdite et s'étendant en arrière à l'est et formant un angle aigu, sur lequel lot en dernier lieu mentionné est érigée une petite bâtisse en charpente claire

Le tout sera exposé en vente à mon bureau, dans la cité de Winnipeg, lundi le sixième jour de Juin, 1877, à onze heures A.M.

COLIN INKSTER,
Shérif.

Per C. CONSTANTINE,
Député Shérif.

F. McKenzie, Procureur en personne.
Office du Shérif, 6 Mars, 1877.

ACTE DE FAILLITE DE 1876.

Dans l'affaire d'Edward McGoskrie
Failli.

Un bref de saisie a été émané en cette cause, et les créanciers sont avertis de se rencontrer en mon bureau en la Cité de Winnipeg, Samedi le troisième jour de Fevrier prochain à 2 heures p.m., pour recevoir un état de ses affaires, nommer un syndic s'ils le trouvent à propos mettent ordre aux affaires de la Faillite en général.

JOHN BALSILLIE,
Syndic officiel.

Fort Garry, 9 Janvier, 1877.

Avis.

Tous ceux qui ont des impressions à faire, feraient bien de venir aux Ateliers du Journal

"LE METIS,"

avant d'aller ailleurs.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'impressions, telles que

Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Lettres d'affaires,
Circulaires,
Tetes de comptes,
Placards,
Programmes,
Affiches,
Lettres funeraires,
Billets,
Brochures,
Livres,
Etc., Etc., Etc.

Le tout se fait dans les meilleurs goûts et à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

—— : oo : ——

Les Bureaux de *Le Metis* sont sur la Rue Dumoulin à St. Boniface, Manitoba.

ABONNEZ-VOUS
AU
JOURNAL "LE METIS."
Le seul Organe Francais publie dans le Nord-Ouest.
Le prix de l'Abonnement est de $2 50 par Annee,
PAYABLE D'AVANCE.
Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

ORGUES DE SALON DE BEATTY.

STYLE ÉLÉGANT, avec améliorations Nouveaux et magnifiques jeux. Plus de mille organistes et musiciens recommandent ces Orgues comme de Premier Choix pour le ton, le mécanisme et la durée. Garantie de six ans.

SUPREME ELEGANCE—DERNIERS PROGRES.

Ces Orgues ont reçu les plus hauts prix en concurrence avec d'autres pour leur

SIMPLICITE, LEUR DUREE, LEUR CTION

ET LEUR JEU FACILE.

SON PUR, DOUX ET ÉGAL ; EFFETS D'ORCHESTRE, ET ACCÈS INSTANTANÉ AUX ANCHES.

Faites venir la liste des prix ; Adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New-Jersey, E-UA.

PIANO BEATTY ! !

Grand Carré et Droit.

(De Jas. F. Regan, maison Regan et Carter, Editeurs de la *Tribune* quotid. et hebdom., Jefferson City Mo.) apres avoir reçu un instrument de $700, M. Regan ecrit :

« Le Piano nous est parvenu en bonne condition. J'en suis bien satisfait. Il est tout ce que vous avez dit qu'il etait."

(De E. R. Baldridge, Bennington Furnace, Pa., après avoir reçu un Piano de $700.)

« Le Beatty " reçu le 4 courant est en parfaite condition, et remplit toutes les conditions du programme Je ne suis pas juge en pareille matière, mais Mme. B. dit qu'il possède un son très-doux et l'aime beaucoup.",

Les meilleures avantages offerts. Prix remboursé sur le Piano renvoyé ainsi que sur tout le fret, par moi, Daniel F Beatty si l'instrument ne donne pas satisfaction dans les cinq jours de sa réception. Pianos garantis pour six ans. Agents demandés. Faites-vous adresser le catalogue. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.

LES

ORGUES DE SALON "ETOILE"

ALLEGER, BOWLBY & CIE.

Surpassent en ton et en puissance aucun autre Orgue à anches qui ait jamais été fabriqué dans le pays Les juges les plus compétents les ont examinés, et tous ceux qui s'en servent en sont contents. Le facteur, par un judicieux usage des jeux et du *Swell* breveté, a adapté ses instruments à la voix humaine depuis les sons les plus doux jusqu'à un volume de son que n'a pas

egale encore aucun instrument.

Les propriétaires, depuis plusieurs années se sont appliqués à noter les défauts et les besoins des instruments à anches, et ne cessent d'en corriger les imperfections, et aussi, leurs produits ont-ils atteint un ton qui les assimile tellement à celui même

Des Orgues a Tuyaux,

qu'il est Difficile de s'appercevoir de la Difference.

LES DERNIERES AMELIORATIONS

se trouvent dans chaque instrument. Les caisses sont de noyer noir à panneaux, poli, ce qui fait de chaque instrument un

MAGNIFIQUE MEUBLE.

Ces orgues n'ont besoin que d'être vues pour être appreciees :

Prix Extremement Bas pour
ARGENT COMPTANT.

On demande des Agents, soit hommes ou femmes, dans chaque Comté du Canada et des Etats-Unis. Escompte liberal fait au Clergé aux Instituteurs, aux Ministres, Eglises Ecoles, etc., là où il n'y a pas d'agent pour nos Instruments.

CATALOGUES ET PRIX ENVOYES *Gratis.*

ADRESSE :
ALLEGER, BOWLBY & Cie,
WASHINGTON, N. J.—ETATS-UNIS.

H. W. ALLEGER, C. P. BOWLBY, T. B. MCMURTRIE, EDWARD PLOTTS.

6 Juillet 1876 1a.